



L'Eau, notre
bien commun

Montsoreau,
Mercredi 6 février
9h30-12h30

Participants

24 participants étaient réunis pour cette première rencontre sur le thème « l'eau, notre bien commun » (cf. annexe 1 : liste des participants).

I. INTRODUCTION

La réunion est introduite par Michel Ponchant président de la commission Biodiversité et paysages et référent sur le thème « l'eau notre bien commun ».

Dans le cadre de la révision de la charte du Parc, les rencontres thématiques visent un processus de dialogue sur la base d'un cycle de trois réunions. A travers ce processus, l'objectif est de contribuer à la formulation de propositions pour écrire le futur projet de territoire du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine de 2023 à 2038. Autrement-dit, il s'agit de définir le cahier des charges qui servira de base à l'écriture de la future charte.

Pour favoriser une approche neutre et la remontée des besoins des acteurs et habitants, le Parc Loire Anjou Touraine a souhaité confier l'animation et la restitution de ce processus à Médiation & Environnement et DialTer, deux Sociétés coopératives (SCOP) spécialisées dans la conception et la mise en œuvre de dispositifs de concertation sur les questions environnementales et territoriales.

Les principaux éléments de cadrage de cette réflexion collective sont présentés au travers des points suivants (cf. annexe 2 : diaporama) :

- quelques points de présentation de ce qu'est un Parc naturel régional (vidéo) ;
- le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine ;
- les étapes vers la nouvelle charte ;
- les étapes et la place de la participation dans le processus de révision ;
- les règles du jeu proposées pour le déroulement du processus, le rôle et la place de chacun et les grands principes d'animation ;
- les possibilités de suivi de la démarche et les documents mis à disposition.

Cette première rencontre a pour objectifs de favoriser l'interconnaissance, de positionner les travaux dans le schéma général, de partager des éléments de diagnostic, d'approfondir les besoins et d'identifier les grands enjeux.

II. ETAT DES LIEUX SUR LE THEME

Bastien Martin technicien environnement et Florence Busnot-Richard, chargée de mission énergie-climat du Parc présentent les éléments issus à la fois de l'analyse technique produite par les bureaux d'étude prestataires du Parc et des propos recueillis dans le cadre des rencontres territoriales (cf. diaporama en annexe 2).

Les supports ayant servi de base à la synthèse présentée sont consultables sur le site ici2038.fr.

III. PRESENTATION, PERCEPTIONS ET REPRESENTATIONS DE CHACUN

A leur arrivée, les participants sont invités à écrire sur un ou deux post-it leurs représentations sur la thématique de la rencontre en quelques mots clefs (« *Quand on parle, dans le Parc Loire Anjou Touraine, d'agriculture et d'alimentation, qu'est-ce que ça évoque pour moi ?* »).

Lors du temps de présentation, il est demandé à chacun d'exprimer sa vision sur le thème de l'atelier en quelques mots. Il en ressort les mots et expressions clés suivants :

- *L'eau c'est la vie, c'est aussi un danger.*
- *Il nous faut maîtriser la ressource.*
- *L'eau et les conflits d'usage, ce qu'on fait pour partager la ressource.*
- *Le Parc est insuffisamment lié aux différents syndicats (SAGEs).*
- *J'aime peu le terme de « ressource en eau », mettre en avant l'usage par l'Homme est dangereux, il tend à ignorer le rôle de l'eau sur les écosystèmes.*
- *Ce qui m'interpelle, c'est l'amélioration des usages personnels de l'eau.*
- *« Eau rage » « Eau désespoir » L'eau n'est pas un bien, (qui a une valeur marchande) mais un droit (qui a une valeur d'usage).*
- *Il faut dénoncer les pollutions. L'eau en quantité mais aussi en qualité.*
- *Anecdote : ma grande tante demandait à sa bonne d'aller chercher de l'eau dans la Loire car l'eau du puit n'était pas bonne.*
- *La qualité de l'eau est déplorable pour les écosystèmes. Impact des pratiques agricoles.*
- *Il faut prendre en compte également les pollutions humaines. Nos stations d'épuration ne rejettent pas de l'eau potable, on compte sur les rivières pour finir le travail.*

IV. APPROFONDISSEMENT EN SOUS-GROUPE

Sur la base de l'expression des participants (présentation individuelle et post-it) et de l'état des lieux, 4 sujets sont identifiés par les animateurs.

- L'eau et l'Homme (interaction avec nos modes de vie, gestion collective)
- L'eau au cœur de nos patrimoines : paysages – cadre de vie
- La qualité et la quantité : gestion, lien aux usages, à la santé
- L'eau et les écosystèmes : lien aux milieux naturels et à la biodiversité

Les personnes présentes sont invitées à approfondir ces sujets en sous-groupe avec une rotation qui permet à chacun de contribuer à la réflexion sur 2 sujets.

Le principe de travail est le suivant : chacun est invité dans un premier temps à transcrire puis à faire part de ses besoins, préoccupations, questionnements, notés sur des post-it. L'ensemble des post-it est rassemblé en familles. Elles sont ensuite, si possible, nommées par les participants.

S'engage alors un échange au sein du groupe pour identifier les grands enjeux ; si des points portent à discussion, il est demandé de les noter. Les éléments issus de ce temps de travail sont rapportés ci-dessous, les principaux enjeux ayant été restitués par chacun des groupes en plénière.

L'eau et l'Homme : interaction avec nos modes de vie, gestion collective

Les grands enjeux identifiés / partagés

Tout d'abord préserver le cycle naturel de l'eau.

- * **Une gestion responsable (captage – distribution – traitement), donc publique.**
- * **Responsabilité de tous (à commencer par nous en donnant l'exemple), information et pédagogie.**
- * **Droit fondamental et universel à l'accès à une eau de qualité.**
- * **Prendre en compte l'usage de l'eau :**
 - Consommation « virtuelle » ou « induite » ;
 - Consommation différenciée.

Expressions individuelles (les post-it)

- *Gestion de l'eau / distribution*
 - o Il faut une gestion publique de l'eau pour une consommation responsable
 - o Le meilleur M3 c'est celui qu'on ne consomme pas
 - o Gestion publique ou privée du captage à la distribution, il faut une implication du citoyen
- *Information pédagogie, responsabilité*
 - o L'agriculture, premier consommateur doit changer ses pratiques
 - o La gestion individuelle fait-elle l'objet d'incitations, (économie – partage
- *La qualité de l'eau (droit fondamental accès à l'eau)*
 - o Préserver l'accès à des installations sanitaires et à une eau de qualité
- *Nos modes de consommation d'eau (virtuelle)*
 - o Briser la consommation de l'eau virtuelle (é vaporée pour la fabrication)

L'eau au cœur de nos patrimoines : paysages – cadre de vie

Les grands enjeux identifiés / partagés

- * **Préserver la biodiversité --- dont la nature ordinaire.**
- * **Adapter / concilier / fonder l'activité humaine et préservation des milieux aquatiques (masses d'eau) et des écosystèmes.**
- * **Mobiliser et accompagner les acteurs de l'eau.**
- * **Sensibiliser, faire connaître, mettre en valeur l'eau auprès des usagers : les impliquer.**

- * **Favoriser la créativité, les innovations sur :**
 - l'écotourisme ;
 - l'agriculture dont le maraîchage ;
 - maintenir / améliorer les paysages naturels ;
 - en économisant l'eau.

Expressions individuelles (les post-it)

- *Quelle agriculture veux-tu sur notre territoire ?*
- *Préserver l'identité paysagère.*
- *Utilisation de végétaux peu gourmands en eau.*
- *Pression touristique, jusqu'où faut-il aller ?*
- *Inondations, structurantes des paysages ligériens.*
- *Rejet des eaux des stations d'épuration.*
- *... :...*

La qualité et la quantité : gestion, lien aux usages, à la santé

Les grands enjeux identifiés / partagés

- * **Enjeu « connaissance » :**
 - de la ressource ;
 - des usages ;
 - des milieux.
- * **Enjeu « gouvernance ».**
 - Se donner les moyens de ses ambitions.
 - Volonté politique / programme d'actions / contrats.
- * **Enjeu « usagers ».**
 - Responsabilité individuelle des habitants acteurs du PNR.
 - Adaptation des usages à la ressource disponible et future (changements climatiques).
- * **Solutions quantité / qualité.**
 - Station d'épuration des eaux usées / assainissement / réutilisation pour irrigation.
 - Stockage hivernal de l'eau (irrigation).
 - Adapter les cultures à une moindre consommation d'eau.
 - Respecter le cycle de la rivière.
 - Assurer la continuité écologique, agir sur les plans d'eau impactant.
 - « Pousser » le bio localement (non utilisation de phytos).

Expressions individuelles (les post-it)

- *Connaissance :*
 - o Calcul des débits minimum des rivières.
 - o Gestion équilibrée, usages / ressources / milieux.
 - o Connaissance des réserves souterraines.
 - o .../...
- *Usages :*
 - o Réfléchir d'abord sur les changements de pratiques (limitant les besoins) avant de rechercher de nouvelles ressources.
 - o Mettre en relation les usages pour régler les conflits d'usage.
 - o Solutions qualités / quantités.
 - o Stocker l'eau en période hivernale.
 - o Qualité : effets nocifs du chlore sur la santé.
 - o Arrêt progressif des phytosanitaires.

- Rôle des stations d'épuration : utiliser l'eau pour l'arrosage.
- Utiliser (préserver) les zones humides pour améliorer la qualité de l'eau.
- Conserver les cours d'eau, les fossés pour évacuer / traiter la pollution.
- .../...
- *Gouvernance – moyens*
 - Revoir un système qui essentiellement économique
 - Avoir une volonté politique de soutenir les activités de moindre impact
 - .../...

L'eau et les écosystèmes : lien aux milieux naturels et à la biodiversité

Les grands enjeux identifiés / partagés

- ★ **Connaissance : état des lieux, inventaires (plantes invasives par ex).**
- ★ **Zones humides, continuité écologique.**
 - Respect du fonctionnement de l'écosystème fluvial / importances des petites masses d'eau (mares, fossés).
- ★ **Gouvernance / justice :**
 - cours d'eau privés ;
 - mille-feuille (administratif) ;
 - moyens publics.
- ★ **Impact de la centrale : rejets / consommation / température.**

Expressions individuelles (les post-it)

- *Préservation des zones humides et bocagère : respect de la loi.*
- *Zones humides importance majeure pour l'alimentation des cours d'eau.*
- *Préserver la circulation et interconnexion des espèces.*
- *L'irrégularité de la Loire comme élément fondamental de la vie de la nature.*
- *Comment maintenir un écosystème en bon état avec la centrale (et l'enchaînement des centrales).*
- *Rejets radioactifs sur les systèmes.*
- *Drainages agricoles et curages des fossés, qui les gère, qui les contrôle.*
- *Connaissance des effets du changement climatique sur les cours d'eau.*
- *Espèces invasives : mieux connaître l'impact.*
- *Identifier les zones sensibles.*
- *Comment faciliter le retour à des écosystèmes fonctionnels.*
- *Agir en justice pour faire respecter les lois de protection de la nature pour pallier l'incurie des services de l'État.*
-

V. SUITES A DONNER

La matière produite au cours de cette première rencontre thématique servira de base à la prochaine rencontre. Il sera proposé un regroupement des idées clefs et un questionnement permettant de prolonger, d'approfondir et de traduire en orientations stratégiques et opérationnelles, les enjeux identifiés.

**Prochaine réunion le mercredi 3 avril de 9h30 à 12h30
au foyer municipal de Montsoreau**

Pour mémoire la 3^{ème} réunion est programmée le mercredi 22 mai de 9h30 à 12h30.

ANNEXE 1 – Liste des participants

Profil	Nom	Prénom	Structure - si besoin	Total
Agent de collectivité	COURTIN	Emmanuel	CD49	
	LAISEMENT	Delphine	Syndicat de la Manse	
	MOREL	David	Syndicat des Bassins du Négron et du Saint-Mexme (SBNM) Vienne aval et affluents	
	LAURENDEAU	David	Communauté d'agglomération Saumur-Val de Loire	
Total Agent de collectivité				4
Agent de l'Etat	GUERTON	Jean-Pierre	DDT 37	
	GELLE	Geraldine	DDT 49	
Total Agent de l'Etat				2
Associatif	ALHINC	Claudine	Université Populaire du Saumurois	
	BOUCHET	Laurent	CPIE Touraine Val de Loire	
	CHARLES	Marie-Lorraine	Maison Loire en Anjou/Loire Odyssee	
	DEGUET	Gilles	SEPANT	
	HENNEBEL	Franck	CPIE Touraine Val de Loire	
	HIPPOLYTE	Jean-Claude	La Sauvegarde de l'Anjou	
	LOISEAU	Marie-Louise	CPIE Touraine-Val de Loire	
	RACLIN	Dominique	Loire vélo nature	
	RENOUX	Jean-Claude	ASPIE	
	THARRAULT	Jean	LPO Anjou Sauvegarde de l'Anjou	
	BIDAULT	Loïc	Sauvegarde de l'Anjou - Conseil de Développement du Saumurois - Collectif Terre d'Avenir	
	GRABERE	Nicole	Collectif Saumur Terre d'avenir	
Total Associatif				12
Représentant du Bureau du Parc	PONCHANT	Michel	Référent sur la thématique	
Total représentant des élus				1
Habitant	BOTTEREAU	Jean-Marie		
	PRADERE-NIQUET	Hélène		
	POULET	Dorian		
Total Habitant				3
Consulaires, syndicats...	CHAIGNEAU	Alexandre	Chambre d'agriculture des Pays de la Loire	
	PEAUD	Pierre	SAGE THOUET	
Total Consulaires, syndicats...				2
Total général				24

ANNEXE 2 – Propos introductifs

CADRE DE LA CONCERTATION

- quelques points de présentation de ce qu'est un Parc naturel régional (vidéo) ;
- le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine ;
- les étapes vers la nouvelle charte ;
- les étapes et la place de la participation dans le processus de révision ;
- les règles du jeu proposées pour le déroulement du processus, le rôle et la place de chacun et les grands principes d'animation ;
- les possibilités de suivi de la démarche et les documents mis à disposition.

ETATS DES LIEUX

Paroles d'habitants récoltées lors des 10 rencontres territoriales organisées entre novembre et décembre 2018.

Constats issus du diagnostic territorial, confié à des bureaux d'études.

PISTES ISSUES DES RENCONTRES SUR LES TERRITOIRES

Souhaits d'habitants pour 2038 issus des travaux en sous-groupe réalisés lors rencontres territoriales, autour de 5 thèmes : vivre ensemble - se nourrir, consommer - travailler – habiter – se ressourcer.